RCS : RENNES
Code greffe : 3501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de RENNES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 00996
Numéro SIREN : 532 675 451
Nom ou dénomination : AB NAUTISME

Ce dépôt a été enregistré le 04/08/2022 sous le numéro de dépôt 12710

1 **BILAN SIMPLIFIÉ** DGFiP **N° 2033-A 2022**

12710

04 AOUT 2022

TRIBUNAL [illegible]

Désignation de l'entreprise [illegible]

Adresse de l'entreprise [illegible]

Numéro SIRET* [illegible]

Durée de l'exercice en nombre de mois* [illegible] Durée de l'exercice précédent*

Néant *

Exercice N clos le [illegible]

ACTIF

			Brut 1		Amortissements Provisions 2	Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles — Fonds commercial*	010		012		
	Immobilisations incorporelles — Autres*	014		016		
	Immobilisations corporelles*	028		030		
	Immobilisations financières* (1)	040		042		
	Total I (5)	044		048		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS — Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050		052		
	STOCKS — Marchandises*	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066		
	Créances (2) — Clients et comptes rattachés*	068		070		
	Créances (2) — Autres* (3)	072		074		
	Valeurs mobilières de placement	080		082		
	Disponibilités	084	[illegible]	086		[illegible]
	Charges constatées d'avance*	092		094		
	Total II	096	[illegible]	098		[illegible]
	Total général (I + II)	110	[illegible]	112		[illegible]

PASSIF

					Exercice N NET
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*			120	[illegible]
	Écarts de réévaluation			124	
	Réserve légale			126	
	Réserves réglementées*			130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants*	131	)	132	
	Report à nouveau			134	[illegible]
	Résultat de l'exercice			136	[illegible]
	Provisions réglementées			140	
	Total I			142	[illegible]
	Provisions pour risques et charges Total II			154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164	
	Fournisseurs et comptes rattachés*			166	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N	169	)	172	[illegible]
	Produits constatés d'avance			174	
	Total III			176	[illegible]
	Total général (I + II + III)			180	[illegible]

RENVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	(5) Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	

B3.
AJ

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
ANNEXE A LA DÉCLARATION N° 2065

N° 2065 bis-SD
2022

[illegible]

Montant global brut des distributions [1] Payées par la société elle-même a Payées par un établissement chargé du service des titres b

Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) [1]	(c)
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées	(d)
Montant des distributions	(e)
autres que celles visées en (a),	(f)
(b), (c) et (d) ci-dessus	(g)
	(h)
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI [1]	(i)
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI	(j)
Montant des revenus répartis [1]	**Total (a à h)**

[illegible]

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1-1-b ann. III au CGI) : SARL (tous les associés) SCA (associés gérants) SNC ou SCS (associés en nom ou commandités) SEP et sté de copropriétaires de navires (associés gérants ou coparticipants)	Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société					
			Montant des sommes versées				
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements
1	2	3	4	5	6	7	8

[illegible]

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

[illegible]

REMUNÉRATIONS	Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés [4]
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages [5]

MVLT imposées	à 0 %	à 15 %	à 19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

[illegible]

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice

Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice

BJ.
AT

2 COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste) DGFiP **N° 2033-B 2022**

Désignation de l'entreprise [illegible]

Néant
Exercice N clos le
31/12/2022

A - RÉSULTAT COMPTABLE

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	dont export	209	210
	Production vendue — biens	et livraisons	215	214
	Production vendue — services*	intracommunautaires	217	218
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires,		222
	Production immobilisée*	produits finis et en cours de production)		224
	Subventions d'exploitation reçues			226
	Autres produits			230
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			232
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)			234
	Variation de stocks (marchandises)*			236
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)			238
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)*			240
	Autres charges externes* :	(dont crédit bail mobilier … immobilier)		242
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE*)	243	244
	Rémunérations du personnel*			250
	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252
	Dotations aux amortissements*			254
	Dotations aux provisions			256
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*	259	262
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260	
	Total des charges d'exploitation (II)			264
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			270
	Produits financiers	(III)		280
	Produits exceptionnels	(IV)		290
	Charges financières	(V)		294
	Charges exceptionnelles	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347	300
		dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) (VI)	348	
	Impôts sur les bénéfices*	(VII)		306
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) Charges (II + V + VI + VII)			310

B - RÉSULTAT FISCAL

	Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312	314
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318	
	Provisions non déductibles*			322	
	Impôts et taxes non déductibles* (cf. page 7 de la notice 2033 not)			324	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	Écarts de valeurs liquidatives sur OPC 248	330	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et levée d'option		(Part des loyers dispensée de réintégration (art 239 sexies D) 249)	251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999	

Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997
	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986	ZFU-TE (44 octies A)	987	342
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981	JEI (44 sexies A)	989	
	ZRD (44 terdecies)	127	ZRR (44 quindecies)	138	
	Bassins d'emploi à redynamiser (art 44 duodecies)	991	Investissements outre-mer	344	
	ZFANG (44 quaterdecies)	345	Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993	
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art 44 sexdecies)	992			350
Dont divers	Créance due au report en arrière du déficit	346	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	647	
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies)	655	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	648	
	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies F)	990	
	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	645	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies G)	649	
			Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art 39 decies E)	641	

RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		352	354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière	356	
	Déficits antérieurs reportables* … dont imputés sur le résultat		360
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		370	372

BJ
AT

3 IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES-MOINS-VALUES

DGFiP **N° 2033-C**
2022

Désignation de l'entreprise [illegible]

Néant ☐ *

I IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISÉ		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale * Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	402	404	406	
	Autres	410	412	414	416	
Immobilisations corporelles	Terrains	420	422	424	426	
	Constructions	430	432	434	436	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	442	444	446	
	Installations générales agencements divers	450	452	454	456	
	Matériel de transport	460	462	464	466	
	Autres immobilisations corporelles	470	472	474	476	
Immobilisations financières		480	482	484	486	
	TOTAL	490	492	494	496	

II AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
	Fonds commercial	495	497	498	499
	Autres immobilisations incorporelles	500	502	504	506
Immobilisations corporelles	Terrains	510	512	514	516
	Constructions	520	522	524	526
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	532	534	536
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	542	544	546
	Matériel de transport	550	552	554	556
	Autres immobilisations corporelles	560	562	564	566
	TOTAL	570	572	574	576

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

(1) 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR)
(Si ce cadre est insuffisant joindre un état du même modèle)

Nature des immobilisations cédées, virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle					
	1	2	3	4	5
	6	7	8	9	10

Lignes	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values Court terme *	Long terme 19 %	15 % ou 12,8 %	0 %
	1	2	3	4	5	6	7	8
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595
			TOTAL		596	585	597	599

---

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT

(1) [illegible]

B3.
AT

DETAIL DU COMPTE DE RESULTAT

AB NAUTISME

Etats de synthèse au 31/12/2021

	du 01/01/21 au 31/12/21 12 mois	%	du 01/01/20 au 31/12/20 12 mois	%	Simple : Variation en valeur	%
PRODUITS						
- 707000 Ventes de marchandises	3 247,17	100,00	2 469,89	100,00	777,28	31,47
Ventes de marchandises	**3 247,17**	**100,00**	**2 469,89**	**100,00**	**777,28**	**31,47**
Total	**3 247,17**	**100,00**	**2 469,89**	**100,00**	**777,28**	**31,47**
CONSOMMATION M/SES & MAT						
- 607000 Achats de marchandises	2 673,19	82,32	2 028,54	82,13	644,65	31,78
Achats de marchandises	**2 673,19**	**82,32**	**2 028,54**	**82,13**	**644,65**	**31,78**
- 622700 Frais d'actes et contentieux	42,74	1,32	43,24	1,75	-0,50	-1,16
- 627800 Prestations de services bancaires	295,17	9,09	283,42	11,48	11,75	4,15
Autres achats & charges externes	**337,91**	**10,41**	**326,66**	**13,23**	**11,25**	**3,44**
Total	**3 011,10**	**92,73**	**2 355,20**	**95,36**	**655,90**	**27,85**
MARGE SUR M/SES & MAT	**236,07**	**7,27**	**114,69**	**4,64**	**121,38**	**105,83**
CHARGES						
Total						
RESULTAT D'EXPLOITATION	**236,07**	**7,27**	**114,69**	**4,64**	**121,38**	**105,83**
- 768000 Autres produits financiers			9,27	0,38	-9,27	-100,00
Produits financiers			**9,27**	**0,38**	**-9,27**	**-100,00**
Résultat financier			**9,27**	**0,38**	**-9,27**	**-100,00**
RESULTAT COURANT	**236,07**	**7,27**	**123,96**	**5,02**	**112,11**	**90,44**
- 771800 Autres produits except. de gestion	0,44	0,01			0,44	
Produits exceptionnels	**0,44**	**0,01**			**0,44**	
Résultat exceptionnel	**0,44**	**0,01**			**0,44**	
RESULTAT DE L'EXERCICE	**236,51**	**7,28**	**123,96**	**5,02**	**112,55**	**90,80**

BJ
AT

Détail du bilan actif

AB NAUTISME

Etats de synthèse au 31/12/2021

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/21	Net au 31/12/20
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE				
Stocks				
Créances				
Divers				
- 512200 Banque FIDUCIAL	3 487,27		3 487,27	3 224,65
Disponibilités	**3 487,27**		**3 487,27**	**3 224,65**
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**3 487,27**		**3 487,27**	**3 224,65**
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	**3 487,27**		**3 487,27**	**3 224,65**

B3 - A5

Détail du bilan passif

AB NAUTISME

Etats de synthèse au 31/12/2021

	Net au 31/12/21	Net au 31/12/20
PASSIF		
- 101300 Capital souscrit-appelé, versé	5 000,00	5 000,00
Capital social ou individuel	**5 000,00**	**5 000,00**
- 110000 Report à nouveau (solde créditeur)	-1 973,94	-2 097,90
Report à nouveau	**-1 973,94**	**-2 097,90**
Résultat de l'exercice	***236,51***	***123,96***
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**3 262,57**	**3 026,06**
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
- 512300 Banque PAYPAL		*20,62*
Découverts et concours bancaires		***20,62***
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		**20,62**
- 455000 Associés	136,73	91,53
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	**136,73**	**91,53**
- 445510 TVA à décaisser	*87,97*	*86,44*
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	***87,97***	***86,44***
Dettes fiscales et sociales	**87,97**	**86,44**
TOTAL DETTES	**224,70**	**198,59**
TOTAL PASSIF	**3 487,27**	**3 224,65**

BJ · AT

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065-SD
2022

Exercice ouvert le et clos le

Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe

Si PME innovantes, cocher la case

Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case

Régime simplifié d'imposition X

Régime Réel normal

Désignation de la société

Adresse du siège social

SIRET

Adresse du principal établissement

Ancienne adresse en cas de changement

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère

SIRET

Activités exercées

Si vous avez changé d'activité, cochez la case

1 Résultat fiscal Bénéfice imposable au taux normal

Déficit

Bénéfice imposable à 15 %

Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession, des brevets et droits de propriété industrielle assimilés au taux de 10%

2 Plus-values

PV à long terme imposables à 15 %

PV à long terme imposables à 19%

Autres PV imposables à 19%

PV à long terme imposables à 0%

PV exonérées art. 238 *quindecies*

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprises nouvelles, art. 44 *sexies*

Jeunes entreprises innovantes

Zones franches urbaines-Territoire entrepreneur, art. 44 *octies* A

Entreprises nouvelles, art. 44 *septies*

Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 *sexdecies*

Zones franches d'activités art. 44 *quaterdecies*

Autres dispositifs

Zone de Restructuration de la défense, art. 44 *terdecies*

Sociétés d'investissements immobiliers cotées

Zone de développement prioritaire, art. 44 *septdecies*

Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)

Plus-values exonérées relevant du taux à 15 %

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : Dans le secteur productif, art. 244 quater W

1 Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt

2 Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%

1 Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (art. 223 Q *quinquies* C), cocher la case

2 Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée

3 Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? Si oui, indication du logiciel utilisé : Expert Comptabilité

	ECF	☐	Viseur conventionné	☐	Visa CGA ☐

du prestataire

du comptable Tél.

Tél.

du CGA ou du viseur conventionné Tél.

BJ.
AT

4 RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

[illegible] Désignation de l'entreprise [illegible] Néant *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A	NATURE DES PROVISIONS	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607
	Autres provisions réglementées	610	612	614	616
	Provisions pour risques et charges	620	622	624	626
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646
	Sur clients et comptes rattachés	650	652	654	656
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666
	TOTAL	680	682	684	686

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations	Reprises
Fonds commercial	681	682
Autres immob. incorporelles	700	705
Terrains	710	715
Constructions	720	725
Inst. techniques mat. et outillage	730	735
Inst. générales, agencements amén. div.	740	745
Matériel de transport	750	755
Autres immobilisations corporelles	760	765
TOTAL	770	775

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(Si ce cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes
2	
3	
4	
5	
6	
7	

Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B 780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent[1]	982	1 [illegible]
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice	982 ter	
Déficits imputés	983	[illegible]
Déficits reportables	984	[illegible]
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	1 [illegible]

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives		381
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325	
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant*		380
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG CRDS	326	
N° du centre de gestion agréé		388
Montant de la TVA collectée		374
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)		378
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant		399
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice		398
[illegible]		[illegible]

---

[1] Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent

[illegible]

BJ
AT

5

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFiP **N° 2033-E 2022**

Néant ☐

Désignation de l'entreprise

Exercice ouvert le .... et clos le 31/12/.............. Durée en nombre de mois 1.

DECLARATION DES EFFECTIFS

Effectifs moyens du personnel	376
Dont apprentis	657
Dont handicapés	651
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE

I Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	118
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	105
TOTAL 1	106

II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143
Subventions d'exploitation reçues	113
Variation positive des stocks	111
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153
TOTAL 2	144

III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Achats	121
Variation négative des stocks	145
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	124
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante	150
TOTAL 3	152

IV Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	137

V Cotisation sur la valeur ajoutée des Entreprises

Valeur Ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)	117

Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE.

MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE 020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	022
Effectifs au sens de la CVAE	023
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	026
Période de référence 130	
Date de cessation 186	

B5.
AT

6 COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL DGFiP N° 2033-F 2022

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société) (1)

N° de dépôt

Néant

EXERCICE CLOS LE

N° SIRET

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

ADRESSE (voie)

CODE POSTAL VILLE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE 901

NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES 902

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE 903

NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES 904

I – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse N° Voie
Code Postal Commune Pays

II – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance Date N° Département Commune Pays
Adresse N° Voie
Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance Date N° Département Commune Pays
Adresse N° Voie
Code Postal Commune Pays

---

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en haut à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLLE pour Mademoiselle.

[illegible] NIR

BS.
AT

AB NAUTISME

19 Square des Treilles
35170 BRUZ
532 675 451 00019
FR59532675451000019

ANNEXES DU BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

La société AB NAUTISME a été créée courant d'année 2011 (1^er^ juin).

Elle sert depuis l'origine de support juridique à un site internet qui s'appelle : www.zonenautique.fr

Au cours de l'exercice 2021, l'activité d'AB NAUTISME a servi de support juridique au site internet Zonenautique.fr et les fonctionnalités payantes proposées ont permis de réaliser un petit chiffre d'affaires.

Dans le même temps, AB NAUTISME a conservé une activité sur son site internet de vente d'annexes de bateaux pour développer son activité mais l'absence de communication n'a pas permis de réaliser des ventes suffisantes.

AB NAUTISME a vendu quelques annexes au travers de son activité annexebateau.

Le chiffre d'affaires réalisé restant limité à 3247 €.

L'exercice 2021 se clôture sur un bénéfice de 237 €uros.

Clients :	Petit C.A. réalisé par vente d'options et de fonctionnalités payantes, par la vente d'annexes et mise en place d'un contrat annuel
Charges :	Achat de marchandises (85%)
	Frais bancaires pour tenue de compte (12%)
	Impôts et taxes (3%)
TVA :	TVA due : 649 €uros
	TVA déductible : 561 €uros

BS.
AJ

Soit une TVA due de : 88 €uros

Banque : Au 31/12/2021, solde du compte bancaire est de 3487.27 €uros

Immobilisations et amortissement : Pas d'acquisition sur l'exercice

Stocks : Pas de produits en stock au 31/12/2021

Cotisations sociales : L'entreprise ne compte aucun salarié. Pas de rémunération versée.

A. Jehan

B. Jeh.

AB NAUTISME
19 Square des Treilles
35170 BRUZ
532 675 451 00019
FR59532675451000l9

DEPOT DES COMPTES SOCIAUX

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

Bilan, compte de résultat

Annexes

Rapport de gestion

Procès-verbal de l'Assemblée Générale

Feuille de présence

BJ

AT

AB NAUTISME

19 Square des Treilles
35170 BRUZ
532 675 451 00019
FR59532675451000019

ASSEMBLEE GENERALE DU 18 JUIN 2022

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

Mesdames, Messieurs,

Nous sommes réunis en assemblée générale ordinaire annuelle en application des statuts et des dispositions du Livre deuxième du Code de commerce pour vous rendre compte de l'activité de la société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir et soumettre à votre approbation le bilan et compte de résultats dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents prévus par la réglementation en vigueur vous ont été communiqués et tenus à votre disposition dans les délais impartis.

SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE

La société AB NAUTISME a été créée courant d'année 2011 (1er juin).

Elle sert de support juridique à un site internet qui s'appelle : www.zonenautique.fr et à un autre site qui s'appelle : www.annexebateau.com

1) Présentation des états financiers

Les états financiers qui sont présentés ont été élaborés dans le respect des principes de continuité, de constance des méthodes et de prudence.
Au terme des 12 mois d'exercice 2021, le chiffre d'affaires réalisé est de 3247 €uros. Le résultat est bénéficiaire de 237 euros HT.

BS. AJ

2) Situation et activité au cours de l'exercice

Au cours de l'exercice 2021, l'activité d'AB NAUTISME s'est cantonnée à servir de support juridique au site internet Zonenautique.fr, crée en 2011 et à administrer le site annexebateau.com sur la période.

Pour rappel, Zonenautique.fr est un site internet d'annonces nautiques assorti d'un espace communautaire (réseau social) où se retrouvent les professionnels et les pratiquants d'activités et de loisirs nautiques.

Pour les professionnels du secteur, Zonenautique.fr est un outil de communication permettant de référencer leurs activités et d'en faire la promotion à un coût raisonnable et de diffuser des annonces.

Pour les pratiquants, Zonenautique.fr permet d'acheter ou vendre au travers du service d'annonces gratuites, mais aussi d'organiser leurs futurs temps libres en trouvant le stage de voile, de plongée, de kitesurf... de réserver leurs locations de bateaux ou de jets, de financer ou d'assurer leur embarcation... au travers des offres proposées par les professionnels.

Au travers de l'Espace Communautaire, Zonenautique.fr permet aussi de communiquer, échanger, diffuser de l'information nautique ou faire part d'expériences personnelles.

Les fonctionnalités payantes mises en place n'ont permis de générer qu'un petit chiffre d'affaires qui reste insuffisant et décevant.

3) Evolution prévisible et perspectives d'avenir

On ressent que le secteur nautique est impacté par la crise la concurrence de sites d'annonces généralistes et cela se traduit par une absence des achats d'options payantes sur l'exercice 2021, comme cela avait été constaté sur la fin d'exercice 2020.

Le site met toutefois en ligne plus de 4500 annonces de bateaux et matériels nautiques ce qui est plutôt honorable si on compare aux sites sur le même créneau qui se sont lancés en même temps que zonenautique.

Toutefois, acquérir de la notoriété et installer un site parmi les référents de son secteur d'activité est une entreprise de longue haleine.

Un travail important de communication et de promotion reste à mener pour promouvoir le site. On sent également une concurrence très importante de sites

BJ.

A.I

d'annonces généralistes qui captent énormément d'annonces de ce secteur d'activité.

AB NAUTISME doit rester axée sur le développement de son site Zonenautique.fr en s'adressant davantage à une cible de professionnels qu'à une cible de particuliers.

Pour générer un complément d'activité, il a été relancé le site internet spécialisé sur la vente d'annexes de bateaux sur internet : www.annexebateau.com
La relance de cette activité a permis de générer un peu de chiffre d'affaires sur l'exercice 2021 mais avec de faibles marges.

RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021 :

Le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à 3247 euros
Le résultat d'exploitation ressort à 236 euros
Le montant des traitements et salaires s'élève à 0 euros
Le montant des charges sociales s'élève à 0 euros

Compte tenu d'un résultat financier de 0 euros et d'un résultat exceptionnel de 0 euros, le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 237 euros.

Au 31/12/2021, le total du bilan de la société s'élevait à 3487 euros.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Le bilan et le compte de résultat figurent en annexe.

AFFECTATION DES RESULTATS

Nous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 237 euros en report à nouveau.
Report à nouveau : + 237 euros

B3. AT

Les résultats constatés sur les exercices précédents ayant été affectée précédemment en report à nouveau, le montant total de report à nouveau devient : -1736 euros ((-1973€) + (237€))

DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis de code général des impôts, il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes.

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quarter et 223 quinquies du Code des impôts, nous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

Nous vous remercions de bien vouloir donner quitus de sa gestion à la présidence, d'approuver les comptes et le bilan qui sont présentés et de voter en faveur des résolutions qui seront mises aux voix.

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.

Le Président

A. Jehan

B. Jehan.

AB NAUTISME

19 Square des Treilles
35170 BRUZ
532 675 451 00019
FR59532675451000019

ASSEMBLEE GENERALE DU 18 JUIN 2022

FEUILLE DE PRESENCE

Actionnaire	Nombre de parts	Mandataire	Signature
JEHAN Bertrand *Résidence les Belles Etentes* *76119 Sainte Marguerite sur Mer*	*50%*	-	
JEHAN Anthony *19 Square des Treilles* *35170 Bruz*	*50%*	-	

Le Président certifie exact la feuille de présence et atteste que l'ensemble des actionnaires sont présents.

Fait à Bruz, le 18 juin 2022

AB NAUTISME

19 Square des Treilles
35170 BRUZ
532 675 451 00019
FR5953267545100019

ASSEMBLEE GENERALE DU 18 JUIN 2022

PROCES VERBAL

L'an deux mille vingt-deux (2022),
Le 18 juin
A 10h30

Les actionnaires de la société AB NAUTISME, SAS au capital de 5000 euros, dont le siège social est 19 Square des Treilles à Bruz (35170) se sont réunis au dit siège sur convocation qui leur a été remise en main propre contre émargement le 27 mai 2022 par la présidence.

Une copie de cette lettre de convocation émargée est déposée sur le bureau de l'assemblée.

L'assemblée est présidée par M. Anthony JEHAN en sa qualité de Président Directeur Général.
Sont présents :

M. Bertrand JEHAN, propriétaire de 50% des parts sociales.
M. Anthony JEHAN, propriétaire de 50% des parts sociales.
Soit au total deux actionnaires présents totalisant 100% des parts.

L'assemblée étant valablement constituée, le Président déclare qu'elle peut délibérer et prendre les décisions à la majorité requise. Les actionnaires présents ont signé la feuille de présence.

Le président rappelle que l'ordre du jour est le suivant :

- Présentation du rapport de gestion
- Examen et approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021
- Affectation du résultat de l'exercice
- Pouvoirs pour formalités
- Questions diverses

Le président dépose sur le bureau les documents et déclare que les documents ont été adressés aux actionnaires au moins quinze jours avant la date de la présente assemblée et que ceux-ci ont pu exercer leur droit de communication et d'information dans les conditions prévues par la loi.

Personne ne demandant la parole, le président, met aux voix les résolutions figurant à l'ordre du jour.

BJ.
A.J

Première résolution : présentation du rapport de gestion
Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Deuxième résolution : examen et approbation des comptes
Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Troisième résolution : affectation du résultat
Le bénéfice constaté sur l'exercice 2021 est portée en report à nouveau.
Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Quatrième résolution : pouvoirs pour formalités
L'assemblée donne tous pouvoirs à M. Anthony JEHAN pour effectuer les formalités de publicité afférentes aux décisions ci-dessus adoptées.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole pour diverses questions, la séance est levée.

Le président

A. Jehan

B. Jeh